

Paris, le 3 janvier 2012

8^{ème} édition de la Bourse de la Fondation Steria – Institut de France : les inscriptions sont ouvertes !

La Bourse de la Fondation Steria - Institut de France, qui soutient des projets d'étudiants mettant les technologies de l'information au service de personnes en difficulté, lance aujourd'hui un appel à candidatures auprès des élèves des grandes écoles d'ingénieurs et de commerce ainsi que des universités pour sa huitième édition. Les candidats sont invités à s'inscrire dès aujourd'hui sur www.fondationsteria.org et à présenter leurs projets avant le 14 mars 2012. Au terme des sélections en avril, l'équipe lauréate recevra une bourse d'un montant pouvant atteindre 10 000 €.

La Bourse de la Fondation Steria-Institut de France : un « incubateur » de projets solidaires qui s'appuient sur les technologies de l'information

L'objectif de la Bourse de la Fondation : montrer aux étudiants qu'ils peuvent être acteurs de véritables projets solidaires, au service de publics en difficulté - lutte contre l'exclusion ou l'illettrisme, aide aux seniors et aux personnes handicapées, protection de l'environnement... Si elle leur offre les moyens d'exercer leur créativité et de démontrer leur engagement, la Bourse constitue aussi l'opportunité pour les élèves de mettre en pratique les enseignements reçus pendant leur cursus et de les approfondir au contact de parrains bénévoles de Steria, qui les accompagnent et leur apportent le savoir-faire nécessaire en matière de conduite de projet et d'expertise technologique. L'aspect innovant des projets est encouragé à travers l'utilisation de technologies favorisant la mobilité, l'accessibilité ou ayant recours à la domotique, la robotique ...

Trois dossiers seront présélectionnés, sur la base des critères déterminés par la Fondation (cf encadré ci-dessous). Les équipes retenues devront soutenir leur projet, le 3 avril 2012, devant le Grand Jury de la Fondation, composé de membres de l'Académie des Sciences et de managers de Steria.

Inscription à la Bourse de la Fondation Steria – Institut de France : Mode d'emploi

➤ **Date limite de soumission des dossiers :**

14 mars 2012

➤ **Date de délibération du jury :**

3 avril 2012

➤ **Conditions de participation :**

Les étudiants en équipes de 3 à 6 personnes doivent être constitués en association, ou présenter un projet dans le cadre du cursus de leur école.

Dans un premier temps, ils peuvent effectuer une préinscription en ligne sur le site www.fondationsteria.org, et, s'ils le souhaitent, faire appel à la Fondation afin de les

aider à qualifier leur projet.

Le projet doit :

- ❖ Présenter l'équipe et le chef de projet
- ❖ Comporter une synthèse du projet décrivant les actions envisagées
- ❖ Présenter le budget simplifié et le calendrier prévisionnel du projet

➤ **Critères de sélection du jury :**

- ❖ Utilisation des nouvelles technologies
- ❖ Capacité d'adapter ces nouveaux outils aux besoins et aux finalités d'une structure ou d'un projet social
- ❖ Place accordée à l'accompagnement humain des outils utilisés ainsi que leur adaptation au public concerné
- ❖ Dispositions prises pour assurer la pérennité du projet

➤ **Montant de la subvention :**

10 000 €

Le règlement est disponible sur le [site de la Fondation](#).

En 2011, deux projets ont été récompensés par la Bourse Steria – Institut de France :

D'HOMESanté, de l'ESIGETEL : la technologie au service des personnes malades

D'HOMESanté est un projet expérimental qui souhaite mettre à la disposition de personnes atteintes de troubles cardio-vasculaires au Cameroun, un système de télé vigilance basé sur des outils communicants mobiles. L'objectif du système est d'utiliser les Smartphones pour assurer la télé vigilance par le monitoring des paramètres physiologiques des personnes malades, en temps réel et à distance.

Un Stage et Après de Sciences Po : pour une meilleure découverte des métiers

L'association Un Stage et Après (USEA) a pour vocation d'optimiser la recherche et la préparation des stages des collégiens de troisième. L'objectif est de permettre à chaque élève, quel que soit son réseau et ses aptitudes scolaires, de découvrir des métiers et d'obtenir un stage utile pour son avenir. Le projet lauréat a pour objet de créer une plateforme de communication utilisant les réseaux sociaux et permettant de faciliter et d'accompagner la recherche de stages par les collégiens.

Pour plus de renseignements, connectez-vous sur le site www.fondationsteria.org et sur <https://www.facebook.com/SteriaFrance>

A propos de Steria

Steria délivre des services qui s'appuient sur les nouvelles technologies et qui permettent aux administrations et aux entreprises d'améliorer leur efficacité et leur rentabilité. Grâce à une excellente connaissance des activités de ses clients et son expertise des technologies de l'information et de l'externalisation des processus métiers de l'entreprise, Steria fait siens les défis de ses clients et les aide à développer des solutions innovantes pour y faire face. De par son approche collaborative du conseil, Steria travaille avec ses clients pour transformer leur organisation et leur permettre de se focaliser sur ce qu'ils font le mieux. Les 20 000 collaborateurs de Steria, répartis dans 16 pays, prennent en charge les systèmes, les services et les processus qui facilitent la vie quotidienne de millions de personnes chaque jour. Créé en 1969, Steria est présent en Europe, en Inde, en Afrique du Nord et en Asie du Sud-Est. Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 1,7 milliard d'euros en 2010. Son capital est détenu à hauteur de 20 %(*) par ses collaborateurs. Steria, dont le siège social est basé à Paris, est coté sur Euronext Paris. www.steria.com

(*) : incluant le Employees Shares Trust au Royaume-Uni

A propos de l'Institut de France

L'Institut de France a pour mission première, avec les cinq Académies qui le constituent, de contribuer à titre non lucratif au perfectionnement et au rayonnement des lettres, des sciences et des arts et encourage toutes les actions dans les domaines de la connaissance, en décernant des prix et des subventions grâce aux dons, legs et concours que lui confient des particuliers ou des entreprises. Les Fondations abritées bénéficient de l'expérience et de

l'expertise dans les domaines du mécénat et de la philanthropie de cette institution séculaire, ainsi que de l'expertise des Académiciens.
Pour en savoir plus : www.institut-de-france.fr

Contacts presse :

Hotwire pour Steria

Olivier Muller / Betty Berthol

Tél.: +33 1 43 12 55 52 / 59

Olivier.Muller@hotwirepr.com

Betty.Berthol@hotwirepr.com

Fondation Steria – Institut de France

Dominique Lambert

Tel : +33 1 34 88 57 76

dominique.lambert@fondationsteria.org

Institut de France

Service Communication

Tel : +33 1 44 41 43 40

com@institut-de-france.fr